

## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION

**Règlement 534-86 modifiant le règlement 534 relatif à la signalisation afin d'ajouter une interdiction de stationnement sur 5 mètres sur le boulevard de la Marine et abaisser la vitesse permise sur le chemin du Petit-Bois et une portion du chemin de l'Énergie à 50 km/h**

AVIS PUBLIC est donné que le règlement ci-dessus mentionné a été adopté lors de la séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes le 20 décembre 2021.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la présente publication.

Donné à Varennes, ce 21 décembre 2021.

*Le directeur des Services juridiques et greffier,*



Me Marc Giard, OMA



**Hôtel de ville  
Services administratifs**  
175, rue Sainte-Anne, case postale 5000  
Varennes (Québec) J3X 1T5  
Téléphone 450 652-9888  
Télécopieur 450 652-4349



**Bibliothèque de Varennes  
Service arts, culture et bibliothèque**  
2221, boul. René-Gaultier  
Varennes (Québec) J3X 1E3  
Téléphone 450 652-3949



**Garage municipal  
Service des travaux publics**  
1850, boul. Marie-Victorin  
Varennes (Québec) J3X 1P7  
Téléphone 450 652-9888  
Télécopieur 450 652-4966